



*Ecole Saint-Joseph*

Saint-Flour, le 19 août 2020

**CIRCULAIRE DE RENTREE 2020-2021**  
**Ecole Saint-Joseph**

Madame, Monsieur, Chers Parents,

J'espère que vous avez passé un bel été. Il est temps de reprendre le chemin de l'école !

Nous serons ravis de tous nous retrouver même si, à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus, cette rentrée sera particulière. (cf protocole joint à cette circulaire)

L'objectif prioritaire est d'établir un cadre propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Voici quelques informations concernant la rentrée de vos enfants :

**1. Déroulement de la rentrée :**

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre** : Accueil de tous les élèves. Garderie assurée dès 6h50.

**9h** ⇒ Primaire (CP à CM2). Rassemblement sur la cour. **Tous les adultes devront porter un masque**. Appel. Cette année, à cause du COVID, Vous ne pourrez pas accompagner votre enfant dans sa classe.

**9h30** ⇒ Maternelle. Accueil des enfants au rez de chaussée (**Tous les adultes devront porter un masque**) :

- TPS/PS dans leur classe
- MS/GS dans la salle de psychomotricité

**2. Equipe éducative :**

➤ L'organisation pédagogique pour l'année 2020/2021 sera la suivante (9 classes) :

<b>CLASSES</b>	<b>ENSEIGNANTS</b>
Toute Petite Section et Petite Section	Blandine RIVET-GRIMAL
Moyenne Section	Elisabeth BARRIERE * <b>(1)</b>
Grande section	Lydie PERRIER
CP	Colette BONNAL
CE1	Emilie DEVAUX
CE2	Isabelle GASTAL
CM1	Cécile CHAUVARD

CM2	Marie-Pierre DEVAUX – Maxime BRINGER
Dispositif ULIS	Estelle VICARD * (2)
<b>ATSEM</b>	Aline ROLLAND-CUBIER Claudie CIBIEL Marie-Josée BESSE
<b>AESH</b>	Sarah SAIDANI Véronique LESUEUR

\* (1) Madame BARRIERE bénéficie d'un temps de travail à 80%. Elle sera déchargée une journée par semaine.

\* (2) Madame CHARREYRE a été nommée à Murat.

### 3. Organisation de l'école :

- **Horaires** : Nous restons sur un rythme de 4 jours 1/2.

La classe finit à 16h, les enfants qui ne peuvent partir à cette heure là sont pris en charge.

➤ **Classes maternelles** : Matin 9h – 12h / Après-midi 13h45 -16h

➤ **Classes élémentaires** : Matin 8h45 – 12h / Après-midi 13h45 - 16h

- **T.A.P.** (Temps d'activités périscolaires) et **A.P.C.** (Activités pédagogiques complémentaires) : Les lundis, mardis et jeudis de 16h à 17h. Une circulaire à la rentrée vous précisera les modalités de fonctionnement.

- Garderie gratuite tous les matins à partir de 6h50 et le soir jusqu'à 19h15.

- Etude (service gratuit) pour les enfants du C.P. au C.M.2 de 17h05 à 18h.

- Restauration scolaire : Passage au self pour les élèves du C.P. au C.M.2 (encadrés par 2 surveillantes). Cantine « traditionnelle » pour les enfants de maternelle (encadrés par 2 adultes).

- Sortie de midi : les enfants sont pris en charge par un enseignant jusqu'à 12h20 (passé ce délai, ils sont conduits à la cantine).

- Cantine assurée le mercredi midi et garderie gratuite jusqu'à 14h.

- Centre de Loisirs : Dès la rentrée, le centre de loisirs « Les P'tits Filous » fonctionnant sur le site de Saint-Joseph pourra accueillir les enfants qui le

désirent le mercredi de 14h à 19h. Vous pouvez vous renseigner au 06 82 52 30 71 ou au secrétariat de St Joseph au 04 71 60 04 58.

- **Eveil religieux** : Des temps de catéchèse sont proposés aux enfants. A partir du CE1, 1 h toutes les 3 semaines et pour les CE2 et CM, 1h30 toutes les 3 semaines. Une feuille sera distribuée à la rentrée pour plus d'informations. Ils ne sont pas obligatoires, nous respectons les convictions de chacun.

#### **4. Assurance :**

Tous les élèves doivent être obligatoirement couverts par deux assurances, une « responsabilité civile » et une « individuelle accident », les 2 sont indispensables.

**Dès la rentrée**, vous devez nous déposer les attestations de votre assureur.

#### **5. Tarifs :**

<b>Classes</b>	<b>Régimes</b>	<b>Tarifs année</b>	<b>Tarifs mois</b>
Du CP au CM2	Externe	300	30
	Demi-pensionnaire	920	92
	Interne	2300	230
MS et GS	Externe	170	17
	Demi-pensionnaires	790	79
PS	Externe	80	8
	Demi-pensionnaires	680	68

Ces prix incluent :

- Les frais de scolarité
- La restauration
- La cotisation enseignement catholique
- Les activités pédagogiques (excepté les voyages scolaires)

Les frais de scolarité permettent de faire face aux charges salariales et de fonctionnement en hausse constante.

**Repas à l'unité** : élémentaire ▶ 4,60€ - maternelle ▶ 4,40€

Réductions en fonction du nombre d'enfants et du régime.

#### **6. Règlement :**

Nous vous proposons 2 possibilités de paiement :

- Par trimestre, au 10 octobre, 10 janvier et 10 avril ► selon facture annuelle envoyée en septembre, par chèque ou espèces.
- Par prélèvement automatique mensuel, le 10 de chaque mois, d'octobre à juillet (si vous n'avez pas déjà ce mode de règlement, vous devez déposer au secrétariat le mandat SEPA ci-joint accompagné d'un RIB).

Nous vous remercions de bien vouloir verser un acompte à la rentrée, en fonction de vos possibilités.

## **7. Vacances :**

- Toussaint : du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre
  - Noël : du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier
  - Hiver : du vendredi 5 février au lundi 22 février
  - Printemps : du vendredi 9 avril au lundi 26 Avril
- Pas de classe le vendredi 14 mai** (Pont de l'Ascension)

**8. Administration** : pour toute question à la vie scolaire, au secrétariat et à la comptabilité :

- **Tél** : 04 71 60 04 58
- **Mail** : stjoseph15@orange.fr
- **Site internet** : www.stjoseph-notredame15.fr
- **Blog** : ecolesaintjo.eklablog.com
- **Facebook** : <https://www.facebook.com/Collège-Saint-Joseph-Saint-Flour>



Toute l'équipe maternelle et primaire se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et vous assurer de notre dévouement.

Bienvenue aux nouvelles familles et bonne rentrée à tous !

La Directrice.  
Marie-Pierre DEVAUX